

Bulletin d'adhésion 2025/2026



1ère Adhésion
Renouvellement



COMITÉ
HÉRAULT

joindre
1 Photo
d'identité
(obligatoire)

Renseignements Adhérent / Pilote:

Nom :

Prénom :

Né(e) le : Age: ans

Lieu de naissance :

NB: Pour les Pilotes mineurs veuillez n'inscrire que les seules coordonnées des personnes légalement responsables

Adresse :

Code Postal :

Ville :

N° Tél. Fixe :

N° Tél. Port 1:

N° Tél. Port 2:

Adresse Email (lisible) :

frère(s) et(ou) sœur(s) au Club : oui non

Prénoms :

Informations pratiquant moto trial:

Licence FFM Entrainement : oui non

Licence FFM Compétition : oui non

Intéressé par un stage de Trial : oui non

Niveau de pilotage :

Débutant TR4 TR4+ TR3 TR3+
TR2 TR2+ TR1

Moto trial moderne Moto Trial ancienne

Moto (Marque et Type) :

Coordonnées de la personne à prévenir en cas de nécessité : obligatoire pour les mineurs

Nom :

Prénom :

N° Portable :

Email :

Adhésion au Club : **35,00 €**

résident Fabrèguois(e) 20,00 €

Valable du 1er Septembre 2025 au 31 Août 2026

L'adhésion autorise l'accès au Terrain homologué du Club pour cette même période.

Les adhérents « moto » sont informés qu'une Licence FFM est obligatoire pour les entraînements sur le Terrain du Club. Cette Licence couvre la R.C du pilote et son risque corporel pendant les jours et horaires des entraînements déclarés.

(voir la notice d'information Saison 2025-2026)

Chèque à l'ordre de « Trial Club Fabrègues »

Envoyer à: Trial Club Fabrègues

42, Rue Johann Strauss
34690 Fabrègues

Virement : IBAN FR76 1350 6100 0016 9157 6300 065
SWIFT AGRIFRPP835

Ecole de Moto Trial: voir notice d'information moto 2025

TrE4/TrE3 (débutant) TrE2/TrE1 (Initiation)

Tarif annuel: hors location moto/EPI* et Licence FFM

- 1 séance hebdomadaire en période scolaire

380 €/pilote

300 €/2ème pilote même famille
Paiement échelonné possible sur 10 mois

- pour 1 séance hebdomadaire supplémentaire

300 €/pilote

220 €/2ème pilote même famille

Je souhaite louer une moto du Club avec les EPI*

* Equipement de Protection Individuel

L'adhésion au Club implique l'acceptation sans réserves du règlement intérieur de l'association (en pièce-jointe)

Signature du pilote ou de son représentant légal

Fait le ... / ... / 202.. , à

cadre réservé à l'administration du Club

	sept. 2025	*	commentaires
Adhésion au Club			
Ecole de MotoTrial			
Location Moto / Epi			
Total encaissé			

* CHQ (chèque) - ESP (espèces) - VIR (virement)



AUTORISATIONS PARENTALES

Pour licenciés pratiquants mineurs

Pour les enfants mineurs, inscrits aux activités de l'Ecole de Moto Trial, les autorisations parentales d'évacuation et de soins, doivent être obligatoirement remplies.

Je soussigné(e) (nom et prénom) : agissant en ma qualité(e)

de responsable légal de l'enfant (nom et prénom) :

AUTORISATION DE PRATIQUE

J'autorise mon enfant à participer aux activités organisées par le Trial Club Fabrègues.

AUTORISATION DIFFUSION DE DONNEES PERSONNELLES

J'autorise le Trial Club Fabrègues à transmettre mes coordonnées aux fédérations, sponsors et médias.

AUTORISATION D'EVACUATION ET DE SOINS

J'autorise l'équipe dirigeante et pédagogique du Trial Club Fabrègues à prendre, sur avis médical, toutes les dispositions nécessitées par l'état de santé de mon enfant en cas d'accident.

AUTORISATION DE TRANSPORT

J'autorise mon enfant à emprunter les moyens de transport mis à sa disposition par le Trial Club Fabrègues (covoiturage, véhicules du Club ou affrétés par le Club).

Dans le cas contraire : je souhaite accompagner moi-même mon enfant lors d'éventuels déplacements

AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGES

J'autorise le Trial Club Fabrègues à prendre des photos de mon enfant pendant les activités au sein du Club.

J'autorise le Trial Club Fabrègues à afficher ces photos dans ses locaux ou tout lieu que le Club utilise.

J'autorise le Trial Club Fabrègues à publier ces photos dans tout supports de communication internes et/ou externes au Club (journal, site internet, Facebook...etc.). J'ai pris bonne note que cette disposition n'ouvre droit à aucune forme de rémunération ni avantage.

AUTORISATION DE RETOUR AU DOMICILE

J'autorise mon enfant à rentrer par ses propres moyens après sa séance d'entraînement.

Dans le cas contraire, les parents devront venir chercher leur enfant à l'entrée du Terrain de Trial du Club (Chemin de la Fabrique) aux horaires de fin de séance des entraînements ou en tout autre lieu indiqué par les dirigeants ou l'équipe pédagogique.

NB: en dehors des horaires d'entraînements le pilote mineur est sous la seule responsabilité de ses parents ou responsables légaux.

Fait à le / /2025

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »